

# Concours de photographies

de

## *l'Association des familles D'Amours 2010*

### **Durée du concours**

Le concours est ouvert du 1er mai 2009 au 1er avril 2010 à 00.01 minute.

### **L'organisateur du concours**

L'Association des familles D'Amours et ses mandataires.

### **Admissibilité :**

Ce concours s'adresse à tous les membres en règle de l'Association des familles D'Amours et leurs enfants.

Sont exclus les membres du CA, du comité organisateur de Montréal 2010 et les photographes professionnels.

### **Mode de participation :**

Pour participer au concours, vous devez remplir le formulaire que vous trouverez sur notre site officiel, concours de photographies : [www.familles-damours.org](http://www.familles-damours.org) ou remplir le formulaire ci-joint et le retourner à l'adresse indiquée.

Vous devez télécharger un maximum de trois photos par thème.  
Seules les soumissions qui répondent aux critères du concours seront retenues

Vous obtiendrez alors une inscription officielle au concours.

### **Limite d'inscription :**

Une limite d'une (1) inscription par participant et par adresse courriel, pendant toute la durée du concours, sera admise.

### **Critère de soumission :**

La soumission doit représenter soit les valeurs exprimées dans slogan du Rassemblement 2010 ou des photographies devant mettre en valeur des biens patrimoniaux, des réalisations historiques et ancestrales du patrimoine des D'Amour (s)

La soumission doit être en format photo (JPEG, GIF ou JPG)  
et ne doit pas dépasser 3 MO

La soumission doit indiquer le lieu et la date de la prise de photo ainsi qu'un titre.

La photo se doit d'être une oeuvre originale du participant

**Conditions de l'utilisation :**

Les participants au concours, reconnaissent et consentent à ce que toutes les soumissions puissent faire l'objet d'une révision ou montage par l'Association ou son commanditaire à sa seule et entière discrétion.

De plus le participant consent à la diffusion, publication sur le site web de l'Association des familles d'Amours ainsi que dans le Sanglier

Les photographies gagnantes seront exposées (avec le nom de leur auteur) dans le Hall de l'Hôtel Gouverneur, lors de notre Rassemblement du 7 août 2010.

**Sélection des gagnants :**

Le jury, constitué par le conseil, sera composé de trois(3) personnes incluant un photographe professionnel.

Le jury recommandera au conseil, selon le nombre de participants, un maximum de trois prix qui seront établis par le conseil.

**L'Attribution des prix :**

Les gagnants recevront leur prix à l'occasion du Banquet de notre Rassemblement 2010 soit le 7 août à l'Hôtel Gouverneur, situé sur l'Île Charron, Longueuil.

.....  
\*\*\*\*\*

**Bulletin de participation :**  
**Retour aux soins de Monique D'Amours**  
**1088 du Perche-Boucherville J4B5N3**

Nom : \_\_\_\_\_ membre no : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse courriel : \_\_\_\_\_ âge : \_\_\_\_\_

Titre de la photo : \_\_\_\_\_

Lieu et date de prise : \_\_\_\_\_

Appareil photo : \_\_\_\_\_

Remarques et/ou commentaires : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_